



COMITÉ DES PÊCHES

Trente-quatrième session

1-5 février 2021

PROPOSITION DE CRÉATION D'UN SOUS-COMITÉ DE LA GESTION DES PÊCHES AU SEIN DU COMITÉ DES PÊCHES

Additif

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Hiromoto Watanabe
Fonctionnaire principal des pêches
Courriel: Hiromoto.Watanabe@fao.org

1. Le présent additif présente des informations actualisées sur les éléments nouveaux concernant le groupe spécial conjoint chargé d'étudier la proposition de création d'un Sous-Comité de la gestion des pêches.
2. Le 14 janvier 2021, la quatrième session du groupe spécial conjoint s'est tenue en ligne sur la plateforme Zoom. Y ont participé non seulement les membres du Bureau de la trente-quatrième session du Comité des pêches, mais également d'autres membres du Comité des pêches.
3. Le représentant du Japon a présenté une analyse approfondie du système du Comité des pêches à l'intention du groupe spécial conjoint, afin de faciliter les débats. Le procès-verbal de la réunion, qui contient en annexe l'analyse présentée par le représentant du Japon, a été publié sous la cote *COFI/2020/SBD.22*.
4. Il a été convenu de mettre un terme aux activités du groupe spécial conjoint et de poursuivre l'examen de la proposition après la trente-quatrième session du Comité des pêches dans un cadre adapté, conformément aux orientations formulées par le Comité des pêches à sa trente-quatrième session, éventuellement dans le cadre de consultations informelles qui prendraient la forme de réunions des Amis du Président tenues sous l'égide du nouveau Président du Comité des pêches.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.